



Rennes, le 8 avril 2020

Monsieur le Recteur d'Académie, Monsieur le Secrétaire Général, Madame la Secrétaire Générale Adjointe,

suite au CHSCTA du 2 avril dernier et en prévision du CHSCTA de demain, le Sgen-CFDT souhaite attirer votre attention sur plusieurs points que nous n'avons pas pu développer lors de notre dernière réunion en distanciel.

Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

L'objectif du confinement, c'est de limiter les déplacements. Les personnels dont la résidence familiale est éloignée de leur résidence administrative et qui souhaiteraient assurer un accueil à proximité de chez eux sont-ils autorisés à le faire dès lors que l'accueil au sein de leur résidence administrative n'est pas remis en cause par leur absence ?

Les PE déjà très pris par la continuité pédagogique sont davantage sollicités que leurs collègues du secondaire pour l'accueil des enfants des personnels indispensable à la gestion de la crise sanitaire. Cette double charge de travail est parfois lourde à assumer. Le Sgen-CFDT se pose la question de la soutenabilité des deux formes d'engagement en parallèle et demande que les personnels 2nd degré volontaires et non mobilisés à ce jour puissent apporter leur concours dans les écoles.

D'autre part, certaines académies ont mis en place des protocoles d'accueil peut-être déjà obsolètes mais qui ont le mérite d'exister (cf PJ). Quand l'Académie de Rennes établira-t-elle le sien ?

Diffusion de la communication du rectorat

Avec 3 notes d'information du rectorat en 4 jours la semaine dernière, la cadence a paru s'accélérer. Certains chefs d'établissements ou directeurs d'école les rediffusent aux personnels qui dépendent d'eux, d'autres pas. C'est une tâche qui leur serait épargnée si la communication se faisait directement à tous les personnels depuis le Rectorat. Cela permettrait aussi de mettre tout le monde au même niveau d'information. A quoi correspond la mention "diffusion restreinte"? A quoi sert-elle ? A limiter l'information aux seuls chefs d'établissements et directeurs ? Si oui, dans quel but ? S'il n'y a pas de raison objective, le Sgen-CFDT demande une nouvelle fois que tous les personnels la reçoivent directement. S'il est bien une période où il faut communiquer directement en direction de **tous** les personnels, c'est bien maintenant, alors qu'il y a tant de collègues isolés, en rupture de lien avec leur hiérarchie et leurs collectif de travail.

Besoins des personnels

- Travail à distance des personnels administratifs :

il manquait jusqu'à récemment des ordinateurs (ou tablettes numériques) et imprimantes pour celles et ceux qui en feraient la demande, Les connexions VPN et clés OTP étaient en nombre insuffisant. Où en est-on aujourd'hui?

- Personnels totalement isolés en Eple (chefs d'établissement et adjoints gestionnaires en particulier, qui sont logés et parfois totalement seuls) :

sont-ils recensés, repérés, par le rectorat ? Bénéficient-ils d'un accompagnement spécifique ? Pour ces personnels isolés, la proposition de prendre contact avec les personnels du service social ne suffit pas. Il faut être davantage volontariste si l'on veut vraiment préserver la santé psychique de ces personnels.

- Personnels isolés à domicile

De la même façon, les collectifs de travail doivent être incités à rester en contact par tout moyen privilégiant un lien vocal : classe virtuelle, appels téléphoniques, conseils pédagogiques à distance sur des plages banalisées, etc... Cela permettrait de ne pas trop se couper d'une vie d'établissement ou de service qui semble désormais tellement loin...

- Directeurs d'école :

souvent chargés de classe également, ils nous font remonter des difficultés à devoir fonctionner comme si nous étions en période normale alors que ce n'est pas du tout le cas ! A l'initiative de certains IEN, des enquêtes liées au contexte que

nous traversons s'ajoutent à une charge de travail déjà très lourde. Comment alléger ces pressions supplémentaires ?

- Le Sgen-CFDT vous le dit depuis la fermeture des écoles et établissements : **les masques sont une garantie de santé**. La communication gouvernementale reprend désormais l'idée de masques pour toute la population. L'Education Nationale ne peut pas l'ignorer. Nous demandons donc **des masques pour tous les personnels susceptibles d'être en contact avec des usagers**. Ils sont déjà prévus pour ceux qui accueillent physiquement les élèves. Seule une augmentation des quantités dédiées aux personnels de l'Education Nationale pourra permettre de protéger les personnels, et au-delà l'ensemble de nos compatriotes.

Conditions de travail dans les établissements

Nous avons de grosses inquiétudes sur l'équilibre budgétaire et la trésorerie des établissements et l'effet qu'une disparition des réserves va entraîner ou entraîne déjà pour certains d'entre eux.

Comment rassurer les personnels dans cette période compliquée ? Comment faire disparaître leur angoisse d'une impossibilité de paiement qui les empêche de se projeter sereinement dans l'avenir bien qu'il n'aient rien à se reprocher ? L'impact ne se réduit pas aux équipes de direction qui sont touchées dès à présent. C'est aussi une capacité d'action fortement réduite, voire impossible l'an prochain pour les équipes de personnels en terme de projets pédagogiques.

Nous remercions par avance pour les réponses que vous pourrez nous apporter sur ces quelques points qui faciliteraient le quotidien de nombreux personnels.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, Monsieur le Secrétaire Général, Madame la Secrétaire Générale Adjointe, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Pour le Sgen-CFDT,

Hervé Floc'h et Marguerite Gouez

représentants des personnels au CHSCT Académique